



LA CROIX ROUGE FRANCAISE ET LE GROUPE ARCADE

S'ASSOCIENT ET CRÉENT



croix-rouge habitat

Lancement d'une co-entreprise sociale pour l'habitat (ESH) (50/50)

Mars 2017

www.croix-rouge.fr www.groupearcade-hlm.com

Contacts Presse

Croix-Rouge française Christèle Lambert-Côme 01 44 43 12 07 – 06 07 34 99 29 christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Groupe Arcade : Françoise Guy 06 62 23 91 27 francoise.guy@media-l-communication.com



croix-rouge habitat

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE (P3)

LE MOT de Jean-Christophe COMBE, Directeur général par interim de la CROIX-ROUGE FRANCAISE_(P4)

LE MOT de Jacques WOLFROM, Président du Comité de direction du GROUPE ARCADE (P5)

LANCEMENT D'UNE STRATÉGIE DE COOPÉRATION : UN DISPOSITIF PARTENARIAL INNOVANT (P6)

GENÈSE : UNE EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE À NANTES (2013-2017) (P7)

POURQUOI UNE ESH POUR LA CROIX-ROUGE FRANCAISE ? (P8)

LA CROIX ROUGE FRANCAISE ET LE GROUPE ARCADE : DEUX ACTEURS COMPLÉMENTAIRES (P9)

LA FEUILLE DE ROUTE DE CROIX-ROUGE HABITAT (P10)

LE FONCTIONNEMENT DE CROIX-ROUGE HABITAT (P11)

PRÉSENTATION DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE (P12)

PRÉSENTATION DU GROUPE ARCADE (P13)

ANNEXE (P14)

DOCUMENTATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour aller plus loin et répondre aux nouveaux enjeux sociétaux,
**LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE et LE GROUPE ARCADE créent une co-entreprise sociale pour l'habitat
(ESH) à 50/50**



Lundi 27 mars 2017, au siège social de la Croix-Rouge française, **Jean-Christophe COMBE**, directeur général par interim de la **Croix-Rouge française** et **Jacques WOLFROM**, président du Comité exécutif du **Groupe Arcade** ont signé un accord pour la création de **CROIX-ROUGE HABITAT**.

Le logement des personnes défavorisées est un axe prioritaire dans le domaine du logement social. Pour faire face aux besoins de logement, d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragiles, **la Croix-Rouge française et le Groupe Arcade s'allient et mutualisent leur savoir-faire. L'ambition à 5 ans est de produire 65 établissements et de loger 6 000 personnes sur l'ensemble du territoire principalement à partir du foncier appartenant à la Croix-Rouge française.**

« Cette relation stratégique de co-construction représente un important levier d'action **pour optimiser notre performance sociale**. Elle est fondée sur la complémentarité de nos actions. **CROIX-ROUGE HABITAT** sera une ESH spécialisée dans la production d'habitat en faveur de populations spécifiques ou défavorisées : personnes âgées, demandeurs d'asiles, personnes porteuses de handicap, jeunes travailleurs, bénéficiaires du RSA, hébergement d'urgence, femmes victimes de violence, ou tout autre public nécessitant une structure adaptée », explique Jean-Christophe COMBE.

« Notre objectif est d'accompagner les transformations sociétales, notamment le vieillissement de la population, la précarisation grandissante et l'affaiblissement des liens sociaux et familiaux. La conjugaison des expertises et des compétences locales de la Croix-Rouge française et des ESH du Groupe Arcade facilitera **le développement d'offres nouvelles dans le secteur social et médico-social sur l'ensemble du territoire** », commente Jacques WOLFROM.

L'enjeu est de créer un interlocuteur unique, responsable des projets transversaux entre l'association et l'entreprise. **CROIX-ROUGE HABITAT** rassemblera des compétences économiques, immobilières et sociales autour d'un même programme. **Cette entreprise partenariale bénéficiera de l'engagement et de l'efficacité mutualisés de la Croix-Rouge française d'une part, et des ESH du Groupe Arcade d'autre part.** Les rôles seront répartis entre les deux acteurs pour faciliter une production en coopération permettant de mieux répondre aux besoins sociaux des collectivités locales : produits spécifiques, innovants et adaptés (logements évolutifs, Ehpad à domicile, centres d'hébergements d'urgence ou de réinsertion, etc.).

Ainsi, **la Croix-Rouge française disposera avec Croix-Rouge habitat d'un outil national de production, de gestion de structures collectives et de ses lieux d'hébergement.** Croix-Rouge Habitat aura une capacité de développement, de prospection foncière et d'intervention en complémentarité dans les opérations urbaines (macro-lots, éco-quartier, renouvellement urbain).

L'expérience réussie du projet de la construction d'un village social intergénérationnel pour la Croix-Rouge française, rue Bouchaud à Nantes, a initié ce rapprochement. Ce nouvel ensemble médico-social intergénérationnel, doté d'un parc paysager, qui sera livré en avril 2017, regroupera un centre maternel de 96 places, un centre parental, une crèche collective de 80 places et une résidence de 36 logements pour personnes âgées autonomes.

Contacts Presse

Croix-Rouge française Christèle Lambert-Côme 01 44 43 12 07 – 06 07 34 99 29 christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Groupe Arcade : Françoise Guy 06 62 23 91 27 francoise.guy@media-l-communication.com

LE MOT DE JEAN-CHRISTOPHE COMBE, DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Offrir de l'hébergement et des services associés, c'est favoriser l'accès aux soins, à l'accompagnement social et éducatif, c'est favoriser l'intégration sociale, c'est protéger.

Pour la Croix-Rouge française, la création de Croix-Rouge habitat en partenariat avec le groupe Arcade, confirme notre volonté de nous engager pour l'inclusion sociale. Croix-Rouge habitat va nous offrir de nouvelles capacités d'hébergement vers des publics variés et nous permettre de **créer de véritables parcours d'accompagnement de nos bénéficiaires à chaque âge de la vie.**

Les capacités d'Arcade, dans le domaine de la qualité architecturale, de l'innovation, de la gestion immobilière et de l'entretien, associés à nos multiples missions, activités et métiers va permettre de poursuivre, renouveler et innover nos services d'excellence au profit des territoires et des personnes les plus vulnérables.

Il va nous permettre également de moderniser et transformer notre parc immobilier afin d'être plus attractif pour nos bénéficiaires et offrir de meilleures conditions de vie et de conditions de travail. Il va enfin soutenir notre développement sur le territoire national pour apporter des réponses concrètes à la montée des inégalités, des exclusions et des fractures territoriales.

Ce rapprochement conforte la responsabilité sociétale qui nous incombe, sur un partage de valeurs d'humanité, d'ouverture, de solidarité. Il va permettre de conjuguer forces et expériences pour réaliser de nouvelles structures bien intégrées dans leur environnement, performants et fonctionnels.

LE MOT DE JACQUES WOLFROM, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE ARCADE

Nous sommes fiers d'engager une nouvelle étape et de nous associer à LA CROIX-ROUGE FRANCAISE et à ses délégations de proximité. Ce partenariat a pour objectif d'aller plus loin dans notre mission d'intérêt général, d'être encore plus réactif et performant dans l'accompagnement des publics en difficulté* aux côtés de l'ensemble de nos partenaires dans les territoires.

La coopération des expertises est au cœur de la stratégie du Groupe Arcade qui unit des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), autonomes, ancrées dans les territoires. A travers le groupe, les ESH mutualisent à l'échelle nationale 40 années de savoir-faire et d'innovation dans les régions. Car notre volonté est d'optimiser notre performance opérationnelle sur le plan social au plus près des besoins des collectivités, souvent différents dans chaque territoire.

Les ESH du Groupe Arcade mettent en commun les expérimentations sociales pour accompagner la transition sociétale. Les initiatives sur le terrain participent à la dynamique du groupe. Dans cet esprit, Aiguillon a initié une coopération en 2013 avec la Croix-Rouge française autour du projet d'**un village intergénérationnel** à Nantes. Ce programme ambitieux et innovant en phase d'aboutissement a posé les bases de notre rapprochement à l'échelon national.

Avec Croix-Rouge Habitat, nous co-construisons un modèle partenarial dans une démarche de décloisonnement des pratiques entre une entreprise et une association. La complémentarité des deux entités ouvre des perspectives par la mutualisation des connaissances et des pratiques. Croix-Rouge Habitat bénéficiera des expertises et des travaux dédiés à l'innovation au sein du Groupe Arcade en matière d'hébergement, foyers, résidences et logements adaptés au secteur social et médico-social.

Ce partenariat illustre notre démarche qui est d'ouvrir constamment le champ des possibles et de placer l'innovation territoriale au cœur de notre action. Croix-Rouge Habitat fera vivre le partenariat au quotidien. Notre souhait est de vous donner rendez-vous prochainement pour faire le point de la valeur ajoutée de cette production mutualisée déjà amorcée en faveur des publics prioritaires.

*notamment les séniors, les personnes handicapées et en difficulté économique et sociale

LANCEMENT D'UNE STRATÉGIE DE COOPÉRATION : UN DISPOSITIF PARTENARIAL INNOVANT

C'est le 27 mars 2017 que Jean-Christophe COMBE, Directeur général par interim de la CROIX-ROUGE FRANCAISE et Jacques WOLFROM, Président du COMEX du GROUPE ARCADE ont validé et signé la convention pour la création de CROIX-ROUGE HABITAT, une co-entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à 50/50.

Cette signature scelle l'alliance stratégique des deux entités. Le contexte s'inscrit dans les défis et les enjeux de la société contemporaine en pleine mutation sociale qui est de répondre aux besoins de logement, d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragiles.

Un protocole d'accord fixe les modalités de cette coopération qui sera financée par le groupe Arcade à hauteur de 1 million d'euros.

La coopération entre la Croix-Rouge française et le Groupe Arcade vise 3 axes prioritaires :

- déployer des solutions de logements adaptés à l'évolution démographique, au vieillissement de la population dans de nombreux départements,
- produire des logements accessibles pour répondre aux besoins grandissants d'une partie de la population en situation de précarité urbaine,
- apporter des réponses à la problématique de l'affaiblissement des liens sociaux et familiaux.

L'objectif est de coopérer pour co-concevoir des solutions durables, évolutives, innovantes, adaptées au plus près des territoires

Le programme de travail s'organisera autour de la mobilisation du foncier, l'aménagement et le logement, le développement économique, la cohésion sociale et enfin, l'accompagnement des « mutations », notamment énergétiques et numériques.

Une stratégie de développement en commun

CROIX-ROUGE HABITAT sera une entreprise nationale spécialisée dans la production d'habitat en faveur de populations spécifiques ou défavorisées : personnes âgées, demandeurs d'asiles, personnes handicapées, jeunes travailleurs, bénéficiaires du RSA, hébergement d'urgence, femmes victimes de violence, ou tout autre public nécessitant une structure adaptée.

La mise en œuvre d'un nouveau modèle de coopération

Cette société commune s'appuiera sur les compétences et le savoir-faire dans le domaine de l'habitat spécifique des deux actionnaires de référence. Elle disposera

- d'un outil de production et de gestion de structures collectives, ayant un rayonnement national,
- de lieux d'hébergement adaptés aux besoins des territoires et aux missions de Croix-Rouge française,
- d'une capacité de développement, de prospection foncière, d'intervention en complémentarité dans de grandes opérations urbaines (macro-lots, éco-quartier, renouvellement urbain),
- d'un outil permettant la mise en œuvre de produits spécifiques Croix-Rouge Habitat en particulier pour les Ehpad, les « résidences autonomie », les « logements évolutifs » avec le concept Ehpad à domicile, les centres d'hébergements d'urgence ou de réinsertion.

Le mode de fonctionnement de CROIX-ROUGE HABITAT sera identique à celui des ESH du Groupe Arcade. Sa gestion sera autonome. Elle participera au sein du réseau à la mutualisation des compétences et des retours d'expériences. Elle bénéficiera des expertises du groupe Arcade (en matière d'hébergement adaptés au secteur social et médico-social, notamment aux séniors) et de ses travaux dédiés à la recherche de l'innovation.

GENÈSE : UNE COOPÉRATION EXPÉRIMENTALE RÉUSSIE À NANTES (2013-2017)

L'idée de la coopération est née de la construction d'un **village social intergénérationnel** par les deux structures localement implantées à Nantes : la CROIX-ROUGE FRANÇAISE et AIGUILLON CONSTRUCTION, filiale dans la région Nord-Ouest du Groupe ARCADE.

La Croix-Rouge française ambitionnait de créer un pôle intergénérationnel, créateur de synergie et de mixité sociale. Cela impliquait le regroupement, rue Bouchaud, de trois structures : le Centre maternel et la Crèche, situés rue Bouchaud et le Centre parental, localisé dans un autre quartier. L'objectif était aussi de construire sur le même site un logement-foyer pour les séniors.

La compétence d'Aiguillon construction déjà développée dans le cadre d'opérations similaires a permis de faire aboutir **économiquement** et **techniquement** ce projet très attendu de la Croix Rouge française sur le territoire nantais. L'opération de restructuration a nécessité des travaux progressifs de démolition, de reconfiguration, et de réaménagement. La coopération mise en place entre les acteurs a permis à la Croix-Rouge française de ne pas interrompre ses activités in situ pendant toute la durée des interventions.

En avril 2017, à l'issue du chantier, ce nouvel ensemble médico-social intergénérationnel, doté d'un parc paysager, rassemblera **un centre maternel** de 96 places (48 places mères et 48 places enfants), **un centre parental**, **une crèche collective** de 80 places et **une résidence pour personnes âgées** autonomes de 36 logements.

Le public INTERGÉNÉRATIONNEL de ces centres, de la petite enfance aux personnes âgées, sera accueilli dans des locaux et des équipements neufs adaptés à tous. Cette concentration permettra à la Croix-Rouge française d'optimiser ses prestations, en créant des synergies, en mutualisant ses compétences, ses services et ses équipements au sein d'un pôle unique.

La coopération des savoir-faire a fait aboutir un projet ambitieux d'aménagement mutualisé et une réponse globale sur-mesure en réponse aux besoins exprimés par le territoire.

Sur le plan du calendrier, la première phase des travaux (reconstruction de la partie principale du centre maternel et du centre parental) a démarré fin 2013.

La livraison de la troisième et dernière phase est prévue en avril 2017.

Ce pôle intergénérationnel acquis en VEFA* par Aiguillon Construction est géré par la Croix-Rouge française.

La réussite de cette coopération a posé les bases du rapprochement entre la Croix-Rouge française et le Groupe Arcade.

Coût global de l'opération : 18 millions d'euros TTC pour une surface de plancher de 7400 m².

Financement avec le concours de l'Etat (aides à la pierre), la Région Pays de la Loire, le Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la Ville de Nantes, la CAF de Loire Atlantique, la CARSAT et la Caisse des Dépôts.

*(VEFA) Vente en l'état futur d'achèvement. L'acquéreur passe un contrat avec un promoteur pour la construction d'un immeuble. La vente porte à la fois sur le terrain et la construction choisie sur plan. Le promoteur vendeur s'engage sur la consistance du bien futur. Le vendeur transfère immédiatement à l'acquéreur ses droits sur le sol ainsi que la propriété des constructions au fur et à mesure de leur réalisation, mais il conserve néanmoins jusqu'à l'achèvement de la construction les pouvoirs de maître d'ouvrage. Il dirige donc les opérations de construction en relation avec l'architecte et les entreprises de bâtiment. www.uci-ffb.fr

POURQUOI UNE ESH POUR LA CROIX-ROUGE FRANCAISE ?

Afin d'accomplir ses missions humanitaires et « soulager toute forme de précarité et de souffrance humaine », la Croix-Rouge française a besoin de disposer des structures nécessaires, véhicules, équipements, immobilier, lui permettant d'accroître l'efficacité, la pertinence et la cohérence de ses actions.

Dans le cadre de sa stratégie, le Conseil d'Administration a décidé en 2012 de faire porter ses structures d'hébergement prioritairement par des bailleurs sociaux, tout en conservant l'exploitation. Cette décision renouvelée en 2016 a prélué à la création de Croix-Rouge Habitat. Le 7 décembre 2016, le Conseil d'Administration de la Croix-Rouge française a décidé de devenir, au sein de l'entreprise sociale pour l'habitat (ESH), un actionnaire de référence.

L'objectif de la Croix Rouge est de disposer de sa propre structure.

Avec Croix-Rouge Habitat, la Croix-Rouge française pourra accroître son développement, son efficacité et sa contribution face au défi de l'économie sociale et solidaire.

Cette ESH servira de levier pour exercer et renforcer son rôle prépondérant au sein de la société sur l'ensemble du territoire.

Concrètement, le portage de cette nouvelle entité lui permettra de disposer d'un outil de production, de gestion, (locaux modernes, etc.), de prospection foncière, d'intervention en complémentarité dans les opérations d'urbanisme et d'accompagnement pour la mise en œuvre de produits innovants et spécifiques (EHPAD, résidences autonomie, logements évolutifs type concept EHPAD à domicile, centres d'hébergements d'urgence ou de réinsertion, logements des jeunes et étudiants, etc.).

Cette externalisation du portage a pour conséquence de ne pas peser sur l'endettement de la Croix-Rouge française.

Croix-Rouge Habitat, co-entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à 50/50 entre le Groupe Arcade et la Croix-Rouge française, articulera les missions d'intérêt général de l'ESH avec les missions humanitaires de la Croix-Rouge française.

LA CROIX-ROUGE FRANCAISE ET LE GROUPE ARCADE : DEUX ACTEURS COMPLÉMENTAIRES

Les deux acteurs, animés par les mêmes valeurs, portent le même regard face au défi du logement social et à la nécessité de protéger de la précarité des personnes aux revenus modestes. Leur objectif est de co-produire des solutions durables et évolutives dans le futur afin d'accompagner les populations les plus fragiles : jeunes travailleurs, étudiants, personnes en mobilité professionnelle, bénéficiaires du RSA, séniors, personnes souffrant de handicap...

La Croix-Rouge française et le Groupe Arcade réfléchiront ensemble **sur les nouvelles missions sociales** à exercer dans les territoires. L'objectif est d'accompagner la mutation des territoires, **optimiser la performance sociale** en co-concevant des lieux d'hébergements adaptés aux nouveaux besoins.

La démarche consiste à construire, gérer et garantir la pérennité du patrimoine immobilier d'exploitation.

LA MUTUALISATION DES COMPÉTENCES

Ainsi, Croix-Rouge Habitat accélérera le développement de propositions adaptées dans le domaine médico-social et pour les publics spécifiques, grâce à la conjugaison des expertises de Croix-Rouge française et du Groupe Arcade.

Cette création de valeur ajoutée donnera à Croix-Rouge Habitat la capacité de proposer des offres nouvelles, globales et flexibles :

- lisibles vis-à-vis des parties prenantes ;
- professionnelles dans chaque catégorie de métier ;
- efficaces en termes de répartition des rôles (exploitation, gestion, maîtrise d'ouvrage) ;
- orientées sur la qualité de l'habitat et le développement de services.

La coopération entre les entités de Croix-Rouge française et Croix-Rouge Habitat sur l'ensemble du territoire permettra de :

- mutualiser et d'accroître les expertises
- et capter rapidement les changements à mettre en œuvre pour s'adapter à la situation et à l'environnement.

LA FEUILLE DE ROUTE DE CROIX-ROUGE HABITAT

CROIX-ROUGE HABITAT est une filiale à 50/50 entre le Groupe Arcade et Croix-Rouge française.

La nouvelle ESH incarne une vision commune des enjeux sociétaux de la ville de demain et de ses missions sociales.

Croix-Rouge Habitat concevra des lieux d'hébergements adaptés aux besoins des territoires et aux missions de la Croix-Rouge française. Elle développera des solutions durables et évolutives dans le temps pour accompagner les populations les plus fragiles : jeunes travailleurs, étudiants, personnes en mobilité professionnelle, bénéficiaires du RSA, séniors, personnes souffrant de handicap...

La feuille de route est d'apporter des réponses pour accompagner la mutation des territoires face aux difficultés sociales.

Croix-Rouge Habitat construira, gèrera et garantira la pérennité du patrimoine immobilier d'exploitation.

L'ambition à 5 ans est de produire 65 établissements et de loger près de 6 000 personnes sur l'ensemble du territoire, principalement à partir du foncier appartenant à la Croix-Rouge française, sur les filières suivantes :

Filière personnes âgées	10 établissements représentant 900 places
Filière personnes handicapées	20 établissements représentant 1.000 places
Filière lutte contre l'exclusion	35 établissements représentant 3.300 places
Filière enfance et famille	500 logements.

D'ores et déjà, en plus de l'expérimentation nantaise réussie, en cours d'aboutissement (page 7), voici quelques projets à l'étude pour lancement en 2017 :

Deux EPHAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) : 105 à Argenteuil (95) et 90 places et Aillant-sur-Tholon (89) ;

Une MAS (Maison d'accueil spécialisée) de 35 places à l'Escarène (83) ;

Un IME (Institut Médico-Éducatif) de 30 places à Saint-Jans-Cappel (59) ;

Une résidence de 38 logements à Saint Cyr au Mont d'Or (69).

LE FONCTIONNEMENT DE CROIX-ROUGE HABITAT

Pour la Croix-Rouge française, cette alliance représente l'accès à de nouvelles ressources financières, des compétences complémentaires, de nouveaux réseaux de communication et la capacité à innover.

Pour le Groupe Arcade, ce partenariat renforce les valeurs de l'entreprise autour de la mission sociale, autour de la concertation et du dialogue avec les parties prenantes du territoire, et autour d'une performance accrue en faveur de l'innovation sociale.

Le 27 mars 2017, Jean-Christophe COMBE, Directeur général par interim de LA CROIX-ROUGE FRANCAISE et Jacques WOLFROM, Président du COMEX du GROUPE ARCADE ont officialisé leur collaboration en signant la convention pour la création de CROIX-ROUGE HABITAT, une co-entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à 50/50.

La structure Croix-Rouge Habitat s'appuie sur une structure déjà existante La Vincennoise qui devient Croix-Rouge Habitat.

La Gouvernance sera assurée par un Conseil d'Administration composé de membres de la Croix-Rouge française et du Groupe Arcade.

Le conseil d'administration a nommé :

- Caroline Cussac, Présidente du conseil d'administration
- Pierre-André Périssol, Vice-président du conseil d'administration

Le conseil d'administration a également nommé :

- Christophe Villers, directeur général
- Guy Bernfeld, directeur général délégué

La maîtrise d'ouvrage sera confiée à l'expertise du groupe Arcade.

La conduite du chantier et la gestion de l'immeuble seront pris en charge par l'ESH locale du Groupe Arcade.

Son exploitation sera confiée à la Croix-Rouge française.

PRÉSENTATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française compte plus de 58 000 bénévoles et 18 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

Chaque année, plus de 100 000 victimes sont secourues et près de 120 000 citoyens sont initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 sont accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 3 690 000 personnes sont aidées à l'international ; 25 000 étudiants bénéficient d'une formation sanitaire et sociale...

Réalité parfois méconnue, la Croix-Rouge française constitue aussi le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social. Elle compte au plan national 568 établissements et services qui rassemblent 14 908 salariés.

Fondée pour soigner, porteuse d'un emblème symbolisant la santé, la Croix-Rouge française se positionne à l'articulation du sanitaire et du social. Elle s'intègre dans le système de santé français en choisissant des missions pour lesquelles les besoins sont les moins couverts. Pour elle, l'engagement sanitaire est également social.

L'originalité de son offre dans le domaine de la santé, du social et de l'aide à l'autonomie est de disposer d'un savoir-faire dans l'ensemble de ces métiers. Elle est présente à la fois dans l'offre hospitalière, la médecine sociale de proximité, l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, la protection de l'enfance et la petite enfance, l'exclusion, tant en établissement qu'à domicile.

Ce positionnement lui permet de concevoir des réponses dépassant les clivages traditionnels et de proposer des solutions construites autour des besoins des personnes et de leur parcours.

Cette vision globale est au cœur de l'engagement de la Croix-Rouge française dans le domaine de la santé, qui se refuse à opposer la qualité technique des soins prodigués et la dimension humaine de l'accompagnement proposé à chaque personne.

Les établissements de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- **Personnes Agées** : 33 EHPAD, 11 accueils de jour, logements-foyers et foyers restaurants, 2 unités de soins longue durée représentant un total de 3000 places
- **Personnes Handicapées** : 41 établissements pour adultes, 45 établissements pour enfants, 10 établissements de travail protégé, représentant un total de 3600 places
- **Domicile et Plateforme de services** : 27 services de soins à domicile, 25 équipes spécialisées Alzheimer, 14 centres de soins infirmiers, 16 services d'aide et d'accompagnement à domicile permettant d'accompagner 40 000 personnes
- **Lutte contre l'exclusion** : 185 structures d'hébergement ou de logements adaptés, 7 CADA*, 9 dispositifs d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, 204 SAMU sociaux représentant près de 5000 places et 277 000 personnes à la rue rencontrées
- **Enfance Famille** : 56 établissements d'accueil du jeune enfant, 10 centres de protection maternelle et infantile, 21 espaces Bébé Maman, 25 structures de protection de l'enfance représentant 3700 places en crèche
- **Sanitaire** : 20 établissements de santé, 2 services de psychiatrie infanto-juvénile, 6 services d'hospitalisation à domicile, 9 centres de santé, 10 autres structures (ACT, CMP, CSAPA) représentant 2000 places ou lits



PRÉSENTATION DU GROUPE ARCADE

Créé depuis près de 40 ans, le Groupe Arcade accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat. Détenu pour 1/3 par ses collaborateurs, il maîtrise l'ensemble des métiers de l'immobilier (maître d'ouvrage, aménageur, bailleur, gestionnaire).

Le pôle HLM du Groupe Arcade s'appuie sur des entreprises sociales pour l'habitat (ESH), historiquement ancrées dans les territoires. Celles-ci bénéficient de l'expertise et des ressources d'un groupe présent sur tous les segments de l'habitat : logement familial, accession sociale, pensions de famille, résidences services étudiants et personnes âgées.

Le groupe et ses filiales conçoivent et mettent en œuvre des projets d'habitat pour accueillir et notamment accompagner les personnes en difficulté économique ou sociale. La proximité territoriale est essentielle car elle favorise une écoute au plus près des besoins des collectivités et une veille sur les mutations sociales. Les projets réalisés contribuent à la diversité sociale des quartiers et à la fabrique de lien social : logements familiaux, résidences sociales et pour étudiants, jeunes travailleurs, location-accession, médico-social (résidences pour personnes âgées médicalisées ou non, Institut Médico-Éducatif).

Conscientes que la responsabilité de bailleur social ne s'arrête pas à la seule construction d'un habitat de qualité pour ses clients, mais s'étend à leur accueil dans leur diversité et dans l'accompagnement de leur parcours résidentiel pour favoriser le vivre ensemble, les filiales du Groupe Arcade sont également très investies dans les problématiques de l'insertion professionnelle, et notamment des plus jeunes, afin de favoriser un accès durable au logement.

La mixité des programmes livrés permet de soutenir l'accession libre et sociale à la propriété des ménages les plus modestes et de sécuriser les parcours résidentiels. En 2016, le Groupe avec 1 650 collaborateurs a lancé la production de plus de 5 200 logements. 4 300 logements ont été livrés en France dont 1 100 en Île-de-France. En matière de gestion locative, le Groupe représente près de 120 000 logements en France.

Le groupe aide les collectivités à résorber l'habitat indigne notamment les copropriétés dégradées et a investi à ce titre plus de 2 millions d'euros en 2015 et 2016 dans les opérations de réhabilitation. Plus de 50% des bâtiments du Groupe Arcade devraient être classés « en étiquette énergie » A-B-C en 2017.

En 2017, le Groupe Arcade vise 15 000 attributions afin de répondre aux attentes des pouvoirs publics et aux besoins des ménages, notamment les plus modestes. Il réalisera 1 milliard d'euros d'investissement dans l'économie des territoires.

Les principales ESH du Pôle HLM du Groupe Arcade :

- Nord : Norévie
- Ile de France : Antin Résidences
- Est : Le Foyer Rémois
- Sud Est : SFHE et Le Logis Corse
- Sud Ouest : Mésolia
- Ouest : Aiguillon
- Centre : France Loire

Plus d'informations www.groupe-arcade.com www.groupearcade-hlm.com
Suivez l'actualité du Groupe sur twitter https://twitter.com/Groupe_Arcade

DOCUMENTATION

LA LOI DEFINIT LA VOCATION DES ORGANISMES HLM

"La construction, l'aménagement, l'attribution et la gestion des logements sociaux visent à améliorer les conditions d'habitat des personnes de ressources modestes ou défavorisées. Ces opérations participent à la mise en œuvre du droit au logement et contribuent à la nécessaire mixité sociale des villes et des quartiers".

<http://ressourceshlm.unionhabitat.org/ush/download/RapportsAuxCongres/Les+Hlm+en+chiffres+2016/Les%20hlm%20en%20chiffres%202016.pdf>

Ce document reprend les chiffres clés du logement social en France portant sur le parc Hlm, les locataires, la production et les loyers et les moyens financiers.

Les entreprises sociales pour l'habitat (ESH) sont des sociétés anonymes investies d'une mission d'intérêt général. Elles logent les personnes et les familles éligibles au logement social.

En partenariat avec les pouvoirs publics et les acteurs locaux, les ESH veillent à la qualité de l'environnement et répondent aux besoins des habitants. Elles gèrent plus de 2,2 millions de logements, soit près de la moitié du parc HLM, et elles construisent chaque année un logement locatif social sur deux. Intervenant en locatif et en accession, elles sont des acteurs de l'aménagement des villes et des territoires.

Les ESH sont agréées par l'autorité administrative et leurs statuts contiennent des clauses types qui leur imposent un mode d'organisation spécifique en lien avec leur mission d'intérêt général. Collectivités territoriales et locataires sont représentées dans leur conseil d'administration ou de surveillance.

En terme de gouvernance, le capital des ESH est réparti entre 4 catégories principales d'actionnaires :

Un actionnaire de référence, qui détient la majorité du capital et des voix : collectivités territoriales et leurs établissements publics, associés de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) collecteurs de la participation de l'employeur à l'effort de construction, entreprises, organismes financiers, associations, etc.

Chaque catégorie d'actionnaires est représentée aux assemblées générales.

Les entreprises sociales pour l'habitat sont administrées par des conseils d'administration ou des directoires et conseils de surveillance dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition de chaque catégorie d'actionnaires.

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT RÉAFFIRME L'UTILITÉ DU MODÈLE FRANÇAIS DU LOGEMENT SOCIAL

27/02/17

Pour l'Union sociale pour l'habitat, le modèle français du logement social est celui qui répond le mieux aux attentes et aux besoins de la société française.

Pour retrouver le communiqué de presse :

<http://www.union-habitat.org/espace-presse/communiqu%C3%A9s-de-presse/l%E2%80%99union-sociale-pour-l-habitat-r%C3%A9affirme-l%E2%80%99utilit%C3%A9-du-mod%C3%A8le>

RADIOSCOPIE DU PARC LOCATIF SOCIAL

30/01/2017

Le parc locatif social comptait 4 839 600 logements au 01/01/2016, révèle le Commissariat général au développement durable, dans son étude annuelle publiée en novembre 2016, qui permet de suivre les évolutions du patrimoine mais aussi la vacance, l'évolution des loyers et la performance énergétique.

Pour retrouver la radioscopie du parc locatif social :

<http://www.union-habitat.org/le-mag/bloc-notes/radioscopie-du-parc-locatif-social>